

Se mobiliser c'est un plus

PROCÈS-VERBAL

Du 7^e congrès régulier du Conseil central de la Montérégie - CSN
Tenu à Salaberry-de-Valleyfield du 21 au 24 mai 2013



Conseil central
de la *Montérégie*

TABLE DES MATIÈRES

PREMIER JOUR – LE MARDI 21 MAI 2013	5
OUVERTURE DU CONGRÈS	7
MINUTE DE SILENCE	7
OUVERTURE.....	7
APPEL DES DIRIGEANTES ET DES DIRIGEANTS	9
PRÉSENTATION DES INVITÉ-ES	9
ALLOCUTION RÉGIONALE OFFICE DU TOURISME DU SUROÛT	10
ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA CSN – MONSIEUR JACQUES LÉTOURNEAU	13
ADOPTION DU RAPPORT PRÉLIMINAIRE DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE.....	13
PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR	13
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6^E CONGRÈS RÉGULIER (25 AU 28 MAI 2010)	16
RATIFICATION DE L’AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS	17
PRÉSENTATION DU FONCTIONNEMENT DU CONGRÈS	18
NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRÉTARIAT DES ÉLECTIONS	19
INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DES ÉLECTIONS.....	19
RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF	19
ADOPTION DU PREMIER RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE	19
ADOPTION DES AMENDEMENTS DES STATUTS ET RÈGLEMENTS.....	20
DEUXIÈME JOUR – LE MERCREDI 22 MAI 2013	27
ADOPTION DU DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE	29
THÉMATIQUE SUR L’ENTRAIDE	29
INTERVENTION CENTRAIDE SUD-OUEST.....	29
PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS SOUMISES AU CONGRÈS	30
3^E RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE (PROJECTION POWERPOINT)	30
CAMPAGNE CSN (ET SI ON AVANÇAIT).....	31
RÉTROSPECTIVE DES SYNDICATS EN CONFLIT 2010-2013	31
QUESTIONS PRIVILÈGE DES SYNDICATS EN CONFLIT	31
TROISIÈME JOUR – LE JEUDI 23 MAI 2013	33
THÉMATIQUE EN ENVIRONNEMENT	35
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DES ÉLECTIONS.....	35
THÉMATIQUE SUR LES COMMUNICATIONS ET LES MÉDIAS SOCIAUX	36
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DES ÉLECTIONS.....	37
THÉMATIQUE MA RETRAITE (ENJEU DE SOCIÉTÉ).....	37

QUATRIÈME JOUR – LE VENDREDI 24 MAI 2013.....	39
MOTION DE FÉLICITATIONS ET DE REMERCIEMENT À LA PRÉSIDENTE PIERRETTE POIRIER	41
ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2012	41
ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DU FONDS D’APPUI AUX LUTTES AU 31 DÉCEMBRE 2012	41
SERVICE DE L’ADMINISTRATION DE LA CSN – MODULE VÉRIFICATION.....	42
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013-2016	42
QUESTION DE PRIVILÈGE.....	42
CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI.....	42
QUESTION DE PRIVILÈGE.....	43
FONDACTION-CSN.....	43
QUESTION DE PRIVILÈGE.....	44
ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE D’EMPRUNT DE LA RIVE-SUD (ACERS)	44
QUESTION DE PRIVILÈGE.....	44
MONUMENT DE MICHEL-CHARTRAND.....	44
ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ SYNTHÈSE DES ATELIERS	44
INSTALLATION DES OFFICIÈRES ET OFFICIERS.....	53
AUTORISATION DES SIGNATAIRES DU CONSEIL CENTRAL	53
ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL CENTRAL	54
AJOURNEMENT DU CONGRÈS	54

PREMIER JOUR – LE MARDI 21 MAI 2013

PREMIÈRE SÉANCE – OUVERTURE À 10 H 03

Ouverture du congrès

Minute de silence

La présidente du Conseil central de la Montérégie – CSN, Pierrette Poirier, invite les délégués à observer une minute de silence en mémoire des travailleuses et travailleurs qui ont bâti le mouvement syndical.

Ouverture

La présidente déclare officiellement ouvert le 7^e congrès du Conseil central de la Montérégie – CSN.

Amie-es, camarades délégué-es,
Membres des comités exécutifs de la CSN, des conseils centraux, des fédérations,
Membres du comité exécutif du conseil central,
Camarades salarié-es,

Je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouvelles et nouveaux délégués. Je veux leur assurer que nous sommes très heureux de les accueillir, car elles et ils sont certainement la relève CSN dans nos instances.

Le conseil central ouvre son 7^e congrès régulier avec une vague de mobilisation assez impressionnante. Nos membres, nos syndicats sont en action afin d'améliorer leur condition de vie et de travail. Beaucoup de syndicats du secteur privé s'organisent afin que leur mobilisation fasse partie de leur stratégie afin que leurs revendications soient portées par leurs membres et qu'enfin, lors des négociations la pression sur les employeurs ne vienne pas exclusivement du comité de négociation et de l'exécutif syndical.

D'autres vivent depuis quelques semaines un dénouement terrible, je pense au Syndicat du Collège Antoine-Girouard de Saint-Hyacinthe qui va fermer ses portes prochainement après plusieurs rencontres de négociation avec la commission scolaire et une autre centrale syndicale... Aucun résultat ! Donc le 30 juin prochain, si rien ne bouge, une école privée fermera ses portes. C'est assez incroyable qu'une école privée ferme ses portes ! L'employeur doit, tout de même, respecter la convention collective sur le remboursement des clauses pécuniaires. Des moyens de pression ont débuté le 6 mai dernier et nous tenons à exprimer toute notre solidarité à ces travailleuses et travailleurs dans leur combat pour le respect. Solidarité...

Nous avons actuellement deux syndicats en conflit, soit le Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Hôtel des Seigneurs (CSN) ainsi que le Syndicat des travailleurs

d'Olympia ; tous deux de la région de Saint-Hyacinthe. Vous savez que la solidarité n'a pas de prix et nous devons régionalement augmenter cette solidarité, car ce n'est que sur nous, travailleuses et travailleurs CSN, que nous pouvons compter. Je vous invite donc à poser des gestes envers ces deux syndicats. Nous les recevrons en question de privilèges cette semaine, mais au-delà des « so so so » et des « tapages » dans les mains, nous devons poser des gestes qui les aideront à gagner leur bataille contre deux « boss » qui utilisent tous les recours juridiques possibles. La solidarité au sens CSN doit donc être au rendez-vous durant ce congrès.

Au niveau fédéral, le gouvernement Harper multiplie les attaques contre les travailleuses et les travailleurs. Il souhaite également affaiblir les organisations syndicales, pensons à la loi C-377. Je pense ici à l'attaque contre les finances des organisations syndicales. Nous avons eu les explications de Pierre Patry lors de notre dernière assemblée générale.

De plus, lors du dépôt du dernier budget fédéral, le gouvernement Harper a annoncé, le 21 mars dernier, qu'il compte abolir graduellement le crédit d'impôt pour l'investissement dans les Fonds de travailleurs de 15 % d'ici 2017. C'est une attaque à la classe moyenne. Ces véhicules de placement sont importants pour les travailleuses et travailleurs qui désirent améliorer leur retraite... C'est une attaque en règle et nous échangerons lors du présent congrès sur les impacts de ces mesures et sur le plan d'action suggéré.

Pour en rajouter sur le tas, le gouvernement Harper s'attaque aux plus démunis, les travailleuses et travailleurs qui perdent leur emploi ou qui ont des périodes interrompues de travail en apportant des mesures restrictives à l'assurance emploi. Ça fait des années qu'il nous vole des millions de dollars et aujourd'hui, il attaque encore des travailleuses et travailleurs, et ce sont nos membres qui sont touchés. La manifestation du 27 avril a été un franc succès, mais pour nous en Montérégie le travail doit se poursuivre. C'est pourquoi, demain midi, nous irons manifester notre mécontentement envers ce gouvernement qui déteste les Québécoises et Québécois.

Nous avons beaucoup de travaux devant nous et la semaine s'annonce riche en débats, mais l'important, c'est de ressortir tous unis pour que le Conseil central de la Montérégie – CSN soit un incontournable politique pour notre région.

Se mobiliser **c'est un plus**

Vive la CSN

Vive le Conseil central de la Montérégie – CSN

Bon congrès à toutes et à tous !

Appel des dirigeantes et des dirigeants

Le secrétaire-trésorier, Richard Mallette, procède à l'appel des dirigeantes et des dirigeants.

Pierrette Poirier, présidente
Richard Mallette, secrétaire-trésorier
Annette Herbeuval, vice-présidente Rive-Sud
Thérèse Desloges, vice-présidente Granby
Pierre Harnois, vice-président Saint-Hyacinthe
Claudine Desforges, vice-présidente Suroît
Robert Morand, vice-président Sorel
Fernande Lévesque, vice-présidente Saint-Jean-sur-Richelieu

Présentation des invité-es

Le secrétaire-trésorier, Richard Mallette, présente les invités suivants :

Nathalie Arguin	Secrétaire générale de la FEESP
Line Beaulieu	Vice-présidente responsable des techniciennes et professionnels de la santé et des services sociaux (cat. 4) - (FSSS)
Karine Prigent	Secrétaire générale et responsable de la condition féminine de la CSN-Construction
Diane David	Secrétaire générale de la Fédération du commerce CSN
Jacques Létourneau	Président de la CSN
Jean Lortie	Secrétaire général de la CSN
Jean Lacharité	2 ^e vice-président de la CSN
Denise Boucher	3 ^e vice-présidente de la CSN
Serge Fournier	Président de la Fédération du commerce CSN
Lise Poulin	Retraitée CSN
Karine Lavoie	STTCSN
Gilles L'Ériger	STTCSN

Allocution régionale Office du tourisme du Suroît

La présidente invite Madame Maude Côté à s'adresser aux congressistes.

Voici un bref historique de la création de l'organisme Tourisme Suroît :

Avant la création de Tourisme Suroît, le développement touristique de la région, non encore délimitée telle qu'elle est aujourd'hui, était assuré par le Bureau du Tourisme et des Congrès de Valleyfield et Tourisme Vaudreuil-Soulanges.

Cependant, en 1991, les préfets des trois Municipalités régionales de Comté, celles de Beauharnois-Salaberry, du Haut-Saint-Laurent et de Vaudreuil-Soulanges, demandent un rapport sur l'activité touristique dans la région. Ce rapport démontre que la région a besoin d'un organisme structurant l'offre dans les trois MRC.

En 1994, après la diffusion des résultats du rapport Viau, Tourisme Suroît est créé et financé par les trois MRC.

Si Tourisme Suroît a répondu à tous ses mandats jusqu'à présent, l'équipe dirigeante a souhaité faire un bilan à la fin de l'année 2003 pour se donner de nouvelles orientations marketing et de nouveaux objectifs afin de correspondre toujours aux attentes des touristes. Tourisme Suroît a alors orienté ses actions dans le cadre d'un plan stratégique de plusieurs années.

En 2006, Tourisme Suroît travaille à l'élaboration d'un plan de développement de l'offre touristique de toute la vallée du Haut-Saint-Laurent. Encore une fois, on prépare l'avenir ! L'industrie touristique du Suroît est en constante évolution et Tourisme Suroît continuera la sienne pour être toujours plus proche de la réalité et des besoins des intervenants touristiques.

En 2011, Tourisme Suroît est sans contredit un incontournable dans l'industrie touristique et par sa crédibilité acquise son rayonnement dépasse largement la région du Suroît.

En 2013, Tourisme Suroît travaille en concertation en matière de marketing, promotion et communication, en commercialisation, en accueil et en information, en supportant la venue de groupes et de congrès, en offrant un service aux membres et en supportant le développement. Tourisme Suroît compte maintenant 218 membres et couvre 43 municipalités. Tourisme Suroît a six employés permanents, sept employés occasionnels et un conseil d'administration de quinze personnes.

Notez que depuis 1994 Tourisme Suroît assure le leadership de l'industrie touristique du Suroît, en concertant les énergies et actions de l'ensemble des partenaires et intervenants touristiques, afin de maximiser le potentiel de la destination, notamment par la promotion de ses attraits et services auprès de clientèles cibles, et ce dans le but de générer des retombées économiques tangibles.

En conclusion, par notre appartenance à la région du Suroît, par notre volonté de rassembler nos forces vives en tourisme, par notre approche sur mesure auprès de chacun de nos clients ou membres et par notre créativité, nous voulons garantir aux visiteurs l'expérience touristique la plus dépaysante à proximité de Montréal, en plus d'être la référence pour conseiller et orienter les gens chez nous en matière de tourisme.

Voici maintenant l'évolution des conditions de travail d'un travailleur à Salaberry-de-Valleyfield.

Vers la fin du XIX^e siècle, la ville de Salaberry-de-Valleyfield s'est construite autour de l'usine de la Montreal Cottons. Les conditions de travail y étaient particulièrement pénibles : des familles entières, femmes et enfants compris y travaillaient six jours par semaine dans des conditions d'humidité et d'insalubrité épouvantables. Au début, les piètres salaires étaient donnés non pas aux individus, mais à la famille, selon le nombre de personnes travaillant à l'usine. On vivait dans des logements qui appartenaient à la compagnie. On achetait les provisions au magasin et le lait à la ferme de l'entreprise. Quant à l'électricité, elle était fournie par la centrale de la compagnie. Les dirigeants de l'entreprise contrôlaient, pratiquement, l'ensemble de la ville et son conseil municipal. Lorsque les inspecteurs fédéraux visitaient l'usine, les patrons étaient avertis et faisaient cacher les enfants dans les boîtes de coton. De la haute direction jusqu'aux contremaîtres, on était unilingue anglais. La totalité des ouvrières et ouvriers, les « mill hands » comme on les appelait, étaient francophones et avaient intérêt à savoir déchiffrer les ordres qu'ils recevaient en anglais.

Au cours des années 1930, la Montreal Cottons de Valleyfield était devenue le château fort du consortium de la Dominion Textile. De fait, elle représentait la plus importante usine de textile au Canada. Plus de 3 000 personnes y travaillaient. De nombreux conflits et tentatives de syndicalisation ont jalonné l'histoire de l'entreprise. Les propriétaires de l'usine de Valleyfield, aidés par l'armée, la police, les juges et le clergé, avaient toujours réussi à mater les révoltes.

En 1942, Kent Rowley, jeune organisateur syndical de Montréal, est envoyé à Valleyfield pour aider les ouvriers de l'usine d'armement (la future Expro) à se syndiquer. Il est alors stupéfié par le contrôle que les dirigeants de la Montreal Cottons exercent sur la ville et par les horribles conditions de travail prévalant à l'usine. Kent Rowley rencontre

Trefflé Leduc, un vieil ouvrier à l'emploi de l'usine depuis l'âge de 12 ans, qui s'était déjà signalé dans les différentes luttes menées au cours des dernières années. Avec l'aide et l'expérience de ce travailleur, Rowley entreprend une campagne d'adhésion aux Ouvriers unis du textile d'Amérique.

Le droit de grève étant récupéré avec la fin de la guerre, c'est le 1^{er} juin 1946 que les syndicats des usines de textile de Montréal et de Valleyfield décident, ensemble, de déclencher un débrayage pour forcer la compagnie à négocier leurs conditions de travail et de vie.

Dans les jours qui suivirent, Kent Rowley est arrêté et emprisonné. C'est alors que Madeleine Parent, également sous le coup d'une arrestation, forcée ainsi d'être dans la clandestinité, prendra pendant trois semaines la direction de la grève. La détermination des grévistes étant plus forte que jamais, la compagnie est obligée de négocier une entente qui, trois semaines plus tard, est entérinée par le syndicat : la compagnie accepte de négocier une première convention collective à condition qu'une fois retournés à l'usine, les travailleurs se soumettent à un vote d'allégeance syndicale supervisé par le ministère du Travail afin de confirmer ou non la représentativité du syndicat.

En plus de la reconnaissance du syndicat de leur choix et de la conclusion d'une première convention collective, la lutte des cent jours de l'été 1946 a ouvert la voie à la syndicalisation de l'ensemble des usines de la région. Les patrons ont compris qu'il était périlleux de s'opposer à des travailleurs déterminés. La grève de 1946 a également contribué à l'essor de l'ensemble du peuple québécois en s'opposant au gouvernement, à la police et aux juges du régime de Duplessis, ainsi qu'au pouvoir du clergé et de la petite bourgeoisie locale. Les grévistes de 1946 ont sonné l'un des premiers coups de clairon annonciateurs de la Révolution tranquille. Dans les maisons des familles très catholiques des grévistes, il n'était pas rare de voir les portraits de Kent Rowley et de Madeleine Parent accrochés à côté du crucifix. Ainsi, les ouvrières et ouvriers de Salaberry-de-Valleyfield ont pris leur situation en main.

Allocution du président de la CSN – Monsieur Jacques Létourneau

La présidente invite le président de la CSN, Jacques Létourneau, à s'adresser aux congressistes. Ce dernier dresse un portrait de la conjoncture.

Adoption du rapport préliminaire du comité des lettres de créance

Sylvie Duchesne présente le rapport préliminaire des lettres de créance.

Il est proposé par France Théorêt
Appuyé par Micheline Charron

C13-001

Que le congrès adopte le rapport préliminaire du comité des lettres de créance.

ADOPTÉ

Présentation et adoption de l'ordre du jour

Le secrétaire-trésorier présente l'ordre du jour du congrès.

Mardi 21 mai 2013

8 h 30 à 17 h Inscriptions

9 h Session d'accueil pour les nouvelles et les nouveaux délégués

10 h Séance d'ouverture

Appel des dirigeantes et dirigeants
Présentation des personnes invitées
Allocution régionale
Allocution du président de la CSN
Rapport préliminaire du comité des lettres de créance
Présentation et adoption de l'ordre du jour
Adoption du procès-verbal du 6^e congrès régulier
Ratification de l'affiliation des nouveaux syndicats
Présentation du fonctionnement du congrès

Premier jour

- 12 h Ajournement pour le dîner
- 13 h 30 Retour en plénière
- Nomination de la présidence et du secrétariat des élections
 Intervention de la présidence des élections
 Rapport du comité exécutif
 Adoption du premier rapport du comité des lettres de créance
- 15 h Pause-santé
- 15 h 30 Retour en plénière
- Adoption des amendements aux statuts et règlements du conseil central
 Adoption des états financiers au 31 décembre 2012
 Adoption des états financiers du fonds d'appui aux luttes au 31 décembre
 2012
 Rapport du comité de surveillance
- 17 h Ajournement
- « 5 à 7 » de bienvenue aux congressistes dans la verrière

Mercredi 22 mai 2013

- 9 h Deuxième rapport du comité des lettres de créance
- 9 h 15 Thématique en Entraide :
 Conférencier
- 10 h 30 Pause-santé
- 11 h Poursuite des travaux sur la thématique en Entraide
- 11 h 30 Intervention de Centraide Sud-Ouest
- 11 h 45 Proposition de référence aux ateliers
 Fin des inscriptions
- 11 h 55 Troisième et dernier rapport du comité des lettres de créance

Premier jour

- 12 h Ajournement pour le dîner
- 13 h 30 Ateliers sur les propositions
- 15 h Pause-santé
- 15 h 30 Campagne « Et si on avançait »
- 16 h 30 Rétrospective des syndicats en conflit 2010-2013
Accueil des syndicats en conflit
- 17 h 30 Ajournement
Fin des mises en candidature

Jeudi 23 mai 2013

- 9 h Thématique en environnement :
Conférencier
- 10 h 30 Pause-santé
- 11 h Rapport de la présidence d'élection
- 12 h Ajournement pour le dîner
Premier tour de scrutin et marche à suivre
- 13 h 30 Thématique sur les communications et les médias sociaux
- 15 h Pause-santé
Deuxième tour de scrutin
- 15 h 30 Ma retraite « enjeu de société »
- 17 h Ajournement
Scrutin (si nécessaire)
- 18 h 30 Soirée de solidarité

Vendredi 24 mai 2013

- 9 h Adoption des prévisions budgétaires

10 h Pause-santé
 et scrutin (si nécessaire)

10 h 30 Adoption du rapport du comité synthèse des ateliers
 Rapport de la présidence des élections
 Installation des dirigeantes et dirigeants
 Proposition pour les effets bancaires

Ajournement du congrès

Il est proposé par Denis Gervais
Appuyé par Pierre Darveau

C13-002

Que le congrès adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

Adoption du procès-verbal du 6^e congrès régulier (25 au 28 mai 2010)

Il est proposé par France Laniel
Appuyé par Chantal Spooner

C13-003

Que le congrès adopte le procès-verbal du 6^e congrès régulier des 25-26-27-28 mai 2010.

ADOPTÉ

Ratification de l'affiliation des nouveaux syndicats

Il est proposé par Jean Mercier

Appuyé par Jacques Lanciault

C13-004

Que le congrès ratifie l'affiliation des syndicats dont les noms suivent :

STT DE DISTAGRO BOUCHERVILLE - CSN
STT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE LA MONTÉRÉGIE-CSN CPE tout doux Château des adorables Les Petits pieds Garderie Frisbi et compagnie Garderie éducative le Clown sur la lune CPE des Marguerites
STT DES PARAMÉDICS ET DU PRÉHOSPITALIER DE LA MONTÉRÉGIE-CSN Dessercom ville de Bedford Ambulances Demers Saint-Jean-sur-Richelieu Ambulances Demers Hemmingford Ambulances Demers Farham
STT DE TRANSPORT EN COMMUN LA QUÉBÉCOISE - CSN
STT DE TAPIS IBE - CSN
STT RÉSIDENCES ET CENTRES D'HÉBERGEMENT PRIVÉS DE LA MONTÉRÉGIE-CSN Centre Victor-Léger Résidence Les Promenades du Parc Bourg-Joli Résidence Villa Rive-Sud
STT DE LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER RIVE-SUD – CSN
STT DE LA VILLE DE L'ÎLE-PERROT – CSN
STT DES COUCHE-TARD DE LA MONTÉRÉGIE – CSN Saint-Hubert Saint-Liboire
STT DU CHSLD SAINT-LAMBERT-SUR-LE-GOLF – CSN

STT DE KILDAIR – CSN
STT DES COMITÉS CHÔMAGE DE LA MONTÉRÉGIE (CSN)
S DU PERSONNEL DE BUR., DES TECHN. ET DES PROF. DE L'ADMINISTRATION DU CSSS PIERRE-DE SAUREL – CSN
S DES INTERVENANTS- ES EN MILIEU RÉSIDENTIEL POUR ADULTES DE LA MONTÉRÉGIE – CSN SECTION CSSS RICHELIEU-YAMASKA
SEE COLS BLEUS DE MARIEVILLE
S DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SOREL-TRACY – CSN
STT TRANSPORT DE F. LUSSIER – CSN

ADOPTÉ

Présentation du fonctionnement du congrès

Le secrétaire-trésorier explique aux délégués le fonctionnement du congrès.

Il est proposé par Mathieu Lafleur

Appuyé par Sylvain Cabana

C13-005

QUE l'on reçoive la présentation du fonctionnement du congrès.

ADOPTÉ

AJOURNEMENT POUR LE DÎNER À 12 h

DEUXIÈME SÉANCE DE TRAVAIL – REPRISE À 14 h

Nomination de la présidence et du secrétariat des élections

Il est proposé par Alain Ricard

Appuyé par Jacques Lachance

C13-006

Que Diane David, secrétaire générale de la Fédération du commerce (CSN), agisse comme présidente des élections et que Lucy Mousseau agisse comme secrétaire des élections.

ADOPTÉ

Intervention de la présidence des élections

La présidente des élections, Diane David, présente aux délégués les règles qui prévaudront lors des élections.

Rapport du comité exécutif

La présidente, Pierrette Poirier, présente le rapport du comité exécutif. Le comité exécutif fait la lecture du rapport.

Il est proposé par Mireille Gauvin

Appuyé par Stéphane Châtelain

C10-007

Que le congrès reçoive le rapport du comité exécutif.

ADOPTÉ

Adoption du premier rapport du comité des lettres de créance

Sylvie Duchesne présente le rapport des lettres de créance.

Il est proposé par Pierrette Morin

Appuyé par Sylvie Lachambre

C10-008

Que le congrès adopte le premier rapport du comité des lettres de créance avec la modification suivante : ajouter (CSN) au Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières.

ADOPTÉ

Adoption des amendements des statuts et règlements

Il est proposé par Micheline Charron
Appuyé par Gaétan Dutil

C13-009

QUE le congrès mandate Jean-Yves Girard pour présenter le point sur les amendements des statuts et règlements.

ADOPTÉ

CONCORDANCE PROPOSÉE :

Point 6.5.2.2 et pour tous les statuts et règlements

Il est proposé par Richard Léveillé
Appuyé par Karine Marleau

C13-010

Que l'on adopte l'amendement suivant :

Afin de respecter les nouvelles normes de francisation, tous les mots officier-ère ont été modifiés pour dirigeant-e.

ADOPTÉ

MODIFICATION PROPOSÉE :

Il est proposé par Chantal Amesse
Appuyé par Denis Allard

C13-011

Que l'on adopte l'amendement suivant :

8.1.1 Le congrès est l'instance suprême du conseil central et regroupe l'ensemble des délégués des syndicats du territoire de même que les personnes élues au comité exécutif.

ADOPTÉ

AJOUT PROPOSÉ :

Il est proposé par Louis-André Boulay
Appuyé par Sylvain Vézina

C13-012

Que l'on adopte l'amendement suivant :

8.1.3 Le comité exécutif désigne, au moins trois mois avant la date d'ouverture du congrès, les membres des comités des lettres de créance et comité synthèse des ateliers.

ADOPTÉ

MODIFICATION PROPOSÉE :

Il est proposé par Gisèle Gince
Appuyé par Michel Pietroantonio

C13-013

Que l'on adopte l'amendement suivant :

8.2.4 Il reçoit et adopte les rapports du comité de surveillance.

ADOPTÉ

AJOUT PROPOSÉ :

Il est proposé par Karine Morriseau
Appuyé par Brigitte Leduc

C13-014

Que l'on adopte l'amendement suivant :

9.2.6 De procéder à l'élection du comité de surveillance lors de la première assemblée générale régulière suivant le congrès régulier.

ADOPTÉ

MODIFICATION PROPOSÉE :

Il est proposé par Jacques Lachance
Appuyé par Daniel Laliberté

C13-015

Que l'on adopte l'amendement suivant :

12.1.1 Composition

Le comité de surveillance est constitué de trois personnes élues lors de la première assemblée générale régulière suivant le congrès régulier. En cas de vacances en cours

de mandat, l'assemblée générale doit désigner une personne pour compléter le mandat du membre démissionnaire.

ADOPTÉ

MODIFICATION PROPOSÉE :

Il est proposé par Robert Haineault
Appuyé par Suzanne Hamel

C13-016

Que l'on adopte l'amendement suivant :

13.1 Composition de l'équipe

L'équipe du conseil central est constituée des personnes salariées des services régionaux de la CSN et des personnes élues au comité exécutif représentées par au moins une d'entre elles lors des réunions de l'équipe.

ADOPTÉ

MODIFICATION PROPOSÉE :

Il est proposé par Pierre Fortin
Appuyé par Diane Cameron

C13-017

Que l'on adopte l'amendement suivant :

14.5 Vérification des livres du conseil central

La personne secrétaire-trésorière doit présenter un rapport financier au congrès régulier du conseil central. Les livres comptables du conseil central, ainsi que tout document pertinent, doivent préalablement être soumis au Service de l'administration de la CSN. Sur proposition de l'assemblée générale, les livres comptables du conseil central pourraient être soumis à un service comptable externe.

ADOPTÉ

MODIFICATION PROPOSÉE :

Il est proposé par Nicky St-Roch
Appuyé par Alain Proulx

C13-018

Que l'on adopte l'amendement suivant :

8.2.3 Il élit la personne occupant la présidence, ~~le secrétariat-trésorerie au sein de l'exécutif~~ et entérine l'élection des personnes occupant les vice-présidences régionales **et par la suite, élit les personnes vice-présidente-secrétaire général et vice-présidente-trésorière.**

QUESTION PRÉALABLE

C-13-019

Proposée par Marc Perron

Appuyée par Mathieu Lafleur

ADOPTÉ

PROPOSITION PRINCIPALE

REJETÉE

AJOUT PROPOSÉ :

Il est proposé par Nicky St-Roch

Appuyé par France Théorêt

C13-020

Que l'on adopte l'amendement suivant :

10.1 Composition

La personne qui occupe la coordination de l'équipe, ainsi que la secrétaire-comptable, siègent au comité exécutif sans toutefois avoir le droit de vote, à moins qu'il ne s'agisse d'une personne élue disposant déjà du droit de vote.

ADOPTÉ

MODIFICATION PROPOSÉE :

Il est proposé par Stéphanie Bougie

Appuyé par Martial Charreton

C13-021

Que l'on adopte l'amendement suivant :

10.8.1 Présidence

La personne occupant la présidence est de droit représentante et porte-parole officielle du conseil central. Elle siège au bureau confédéral. Elle s'assure que chacun s'acquitte de sa charge. Elle est d'office membre de tous les comités du conseil central à l'exception du comité de surveillance des finances. Elle est responsable du dossier de l'action politique.

ADOPTÉ

MODIFICATION PROPOSÉE :

Il est proposé par Karine Marleau
Appuyé par Daniel Laroche

C13-022

Que l'on adopte l'amendement suivant :

12.3 Comité de santé et sécurité au travail

ADOPTÉ

MODIFICATION PROPOSÉE :

Il est proposé par Louise Boulanger
Appuyé par Nancy Sheridan

C13-023

Que l'on adopte l'amendement suivant :

12.3.1 Composition

Le comité de santé et sécurité au travail est constitué de toutes les personnes engagées dans la promotion et le support aux syndicats dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, et nommé par le comité exécutif. La coordination du comité est assumée par la personne dirigeante désignée par le comité exécutif.

12.3.2 Fonctions

Le comité de santé et sécurité au travail supporte la prise en charge par les syndicats de la prévention et de la défense des droits de leurs membres. Il réalise à cette fin des activités reliées à toutes les campagnes organisées par la CSN ou le conseil central. Il prépare aussi tout avis ou toute proposition qu'il souhaite soumettre au comité exécutif.

12.3.3 Réunions

Le comité de santé et sécurité au travail se réunit lorsqu'il est convoqué par la personne dirigeante responsable, au moins une fois par année.

ADOPTÉ

AJOUT PROPOSÉ :

Il est proposé par Nancy Boucher
Appuyé par Sylvie Duchesne

C13-024

Que l'on adopte l'amendement suivant :

12.6 Comité jeunes

12.6.1 Composition

Le comité jeunes est constitué de jeunes de trente ans et moins.

12.6.2 Fonctions

Le comité jeunes a comme mandat de promouvoir la CSN et le conseil central auprès des jeunes.

Il doit développer et planifier des orientations politiques et syndicales qu'il devra soumettre au comité exécutif du conseil central dans le but de promouvoir, faire connaître et impliquer les jeunes dans la réalisation des travaux afin d'alimenter les instances du conseil central.

12.6.3 Réunion

Le comité des jeunes se réunit au besoin chaque fois qu'il est convoqué par la personne dirigeante responsable, et ce, au moins une fois par année.

ADOPTÉ

AJOURNEMENT À 17 h

DEUXIÈME JOUR – LE MERCREDI 22 MAI 2013

TROISIÈME SÉANCE – OUVERTURE À 9 h

Adoption du deuxième rapport du comité des lettres de créance

Sylvie Duchesne présente le rapport des lettres de créance.

Il est proposé par Hélène Côté

Appuyé par Clément Poirier

C13-025

Que le congrès adopte le deuxième rapport du comité des lettres de créance.

ADOPTÉ

THÉMATIQUE SUR L'ENTRAIDE

Robert Morand, vice-président de Sorel et responsable du dossier de la santé-sécurité au travail et de l'entraide présente la thématique.

Personne conférencière : SERGE MARQUIS

Médecin spécialiste en santé communautaire et a complété une maîtrise en médecine du travail au *London School of Hygiene and Tropical Medicine* à Londres.

Il est proposé par Chantal Senez

Et appuyé par Osane Bernard

C13-026

Que le congrès reçoive la présentation de Serge Marquis, conférencier, médecin spécialiste.

ADOPTÉ

INTERVENTION CENTRAIDE SUD-OUEST

Pierrette Poirier introduit Steve Hickey de Centraide Sud Ouest pour s'adresser au Congrès.

Il est proposé par Sylvie Duchesne

Et appuyé par Yan Rivard

C13-027

Que le congrès reçoive la présentation de Centraide Sud-Ouest.

ADOPTÉ

Présentation des propositions soumises au congrès

Proposition de référence aux ateliers

Richard Mallette, secrétaire-trésorier, présente les propositions soumises au congrès par le comité exécutif du conseil central.

Il est proposé par Richard Léveillé
Appuyé par Denis Allard

C13-028

Que les propositions soient référées en atelier.

ADOPTÉ

3^e rapport du comité des lettres de créance (projection PowerPoint)

Sylvie Duchesne présente le rapport des lettres de créance.

Il est proposé par Denis Gervais
Appuyé par Hélène Côté

C13-029

Que le congrès adopte le troisième rapport du comité des lettres de créance.

ADOPTÉ

AJOURNEMENT POUR LE DÎNER À 12 h

QUATRIÈME SÉANCE DE TRAVAIL – REPRISE À 13 h 30

Ateliers sur les propositions

Les délégués sont invités à se rendre à leur atelier pour débattre des propositions.

CAMPAGNE CSN « Et si on avançait »

Pierrette Poirier, présidente, invite Pierre Patry, trésorier de la CSN et Michel Forget, adjoint au comité exécutif de la CSN à s'adresser au Congrès.

Il est proposé par Jacques Lanciault
Appuyé par Micheline Charron

C13-030

Que le conseil central et ses syndicats affiliés participent à la campagne CSN « Et si on avançait » en organisant des assemblées générales ou autres moyens pour échanger et débattre avec leurs membres et que le conseil central organise des assemblées publiques avec les autres organisations syndicales et communautaires.

ADOPTÉ

RÉTROSPECTIVE DES SYNDICATS EN CONFLIT 2010-2013

Accueil des syndicats en conflits

Présentation d'une vidéo rétrospective des syndicats en conflit 2010-2013.

QUESTIONS PRIVILÈGE DES SYNDICATS EN CONFLIT

Le secrétaire-trésorier, Richard Mallette, présente les syndicats en conflit :

Syndicat des travailleurs d'Olympia-CSN ;
Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe (CSN) ;
STT Provigo de Témiscamingue - CSN ;
STT de Maxi Rouyn-Noranda - CSN ;

Il est proposé par France Laniel
Appuyé par Sylvie Rivard

C13-031

Que le Conseil central de la Montérégie et ses syndicats affiliés donnent leur appui à ces syndicats pour leur lutte et que le Conseil central accorde une aide financière à ces syndicats.

ADOPTÉ

AJOURNEMENT À 17 H 30

TROISIÈME JOUR – LE JEUDI 23 MAI 2013

CINQUIÈME SÉANCE – OUVERTURE À 9 h

THÉMATIQUE EN ENVIRONNEMENT

Pierre Harnois, vice-président de la région de Saint-Hyacinthe, responsable du dossier environnement présente la thématique et invite Karel Mayrand à s'adresser au congrès.

Il est proposé par France Théorêt
Appuyé par Pierre Fortin

C13-32

Que le congrès reçoive la présentation de Karel Mayrand de la Fondation David Suzuki sur l'environnement.

ADOPTÉ

Rapport de la présidence des élections

La présidente Pierrette Poirier invite la présidente des élections, Diane David, à s'adresser au congrès.

À la présidence

Yvan Duceppe propose **Annette Herbeuval**, qui accepte ;
Martine Brouillard propose **Pierre Harnois**, qui accepte ;
Janie St-Aubin propose **Jacques Lanciault**, qui accepte.

Au secrétariat-trésorerie

France Laniel propose **Richard Mallette**, qui accepte ;
Micheline Charron propose **Louis-André Boulay**, qui accepte.

À la vice-présidence Granby

Diane Auger propose **Steve Carter**, qui accepte et est **déclaré élu par acclamation**.

À la vice-présidence Suroît

Jean-François Morin propose **Claudine Desforges**, qui accepte ;
Yan Rivard propose **Mathieu Lafleur**, qui accepte.

À la vice-présidence Rive-Sud

Pierre Fortin propose **Pierre Darveau**, qui accepte et est **déclaré élu par acclamation**.

À la vice-présidence Saint-Hyacinthe

Suzanne Hamel propose **Michel Daigle**, qui accepte et est **déclaré élu par acclamation**.

À la vice-présidence Sorel

Stéphane Mongeon propose **Robert Morand**, qui accepte et est **déclaré élu par acclamation**.

À la vice-présidence Saint-Jean-sur-Richelieu

Johanne Collard propose **Fernande Lévesque**, qui accepte et est **déclarée élue par acclamation**.

Il y aura élections aux postes de présidence, au secrétariat-trésorerie et dans la région du Suroît.

Les candidats en élections sont invités par la présidente d'élections à faire un discours de deux minutes chacun, s'ils le désirent.

AJOURNEMENT POUR LE DÎNER À 12 h

1^{er} tour de scrutin

SIXIÈME SÉANCE – REPRISE À 13 h 30

THÉMATIQUE SUR LES COMMUNICATIONS ET LES MÉDIAS SOCIAUX

Pierrette Poirier présente la thématique et introduit Luc Bessette, coordonnateur du Service des communications de la CSN.

Il est proposé par Mathieu Lafleur
Appuyé par Richard Léveillé

C13-033

De recevoir la présentation sur les communications et les médias sociaux.

ADOPTÉ

Rapport de la présidence des élections

Résultat des élections

À la présidence

Annette Herbeuval est **déclarée élue**.

À la vice-présidence du Suroît

Mathieu Lafleur est **déclaré élu**.

Au secrétariat-trésorerie

Richard Mallette est **déclaré élu**.

THÉMATIQUE MA RETRAITE « enjeu de société »

Pierrette Poirier présente la thématique et introduit Francine Lévesque, vice-présidente de la CSN et Nathalie Joncas, actuaire de la CSN

Il est proposé par Denis Gervais

Appuyé par Nancy Boucher

C13-034

De recevoir la présentation sur la thématique Ma retraite « enjeu de société ».

ADOPTÉ

AJOURNEMENT À 16 h 30

SOIRÉE DE SOLIDARITÉ À 18 h 30

QUATRIÈME JOUR – LE VENDREDI 24 MAI 2013

SEPTIÈME SÉANCE – OUVERTURE À 9 h

Motion de félicitations et de remerciement à la présidente Pierrette Poirier

Proposé par Richard Léveillé
Et appuyé à l'unanimité

C13-035

De féliciter et remercier Pierrette Poirier pour son excellent travail depuis 18 ans au Conseil central de la Montérégie – CSN, dont quinze années à la présidence.

ADOPTÉ

Adoption des états financiers au 31 décembre 2012

Le secrétaire-trésorier, Richard Mallette, présente les états financiers du conseil central au 31 décembre 2012.

Il est proposé par Yvan Duceppe
Et appuyé par Jessika Beaudoin

C13-036

Que le congrès adopte les états financiers au 31 décembre 2012.

ADOPTÉ

Adoption des états financiers du fonds d'appui aux luttes au 31 décembre 2012

Le secrétaire-trésorier, Richard Mallette, présente les états financiers du fonds d'appui aux luttes du conseil central au 31 décembre 2012.

Il est proposé par Pierrette Morin
Et appuyé par Serge Toth

C13-037

Que le congrès adopte les états financiers du fonds d'appui aux luttes au 31 décembre 2012.

ADOPTÉ

Service de l'administration de la CSN – module vérification

Il est proposé par Stéphane Mongeon
Et appuyé par Gisèle Gince

C13-038

Que le congrès reçoive le rapport de la personne vérificatrice, Line Brière.

ADOPTÉ

Adoption des prévisions budgétaires 2013-2016

Il est proposé par France Laniel
Et appuyé par Michael Perron-Côté

C13-039

Que le congrès réfère l'adoption des prévisions budgétaires à la prochaine assemblée générale du conseil central.

ADOPTÉ

QUESTION DE PRIVILÈGE

Carrefour jeunesse-emploi

Présentation par Naïla Payment, conseillère syndicale au service de syndicalisation de la CSN et ancienne militante de Carrefour jeunesse-emploi, accompagnée de Patricia Chartrand, présidente par intérim du Syndicat des travailleuses et travailleurs du Carrefour jeunesse-emploi Beauharnois-Salaberry-CSN.

Il est proposé par : Yvan Duceppe
Appuyé par : France Laniel

C13-040

Que les syndicats de la Montérégie et le Conseil central de la Montérégie – CSN appuient la campagne « CJE, unissons nos voix » qui visent à augmenter le taux de syndicalisation dans les Carrefours jeunesse-emploi et à obtenir la parité salariale avec les travailleuses et travailleurs du secteur public québécois.

ADOPTÉ

QUESTION DE PRIVILÈGE

Fondation-CSN

Présentation par Jacques Tellier.

Proposition suggérée aux organisations CSN en soutien au plan d'action de Fondation CSN

Considérant les attaques récentes du gouvernement Harper contre le Québec, son modèle et ses outils de développement économique ;

Considérant la volonté du gouvernement Harper de limiter le pouvoir d'intervention des organisations syndicales (projet de loi C-377) ;

Considérant que le dernier budget du ministre Flaherty (mars 2013) contient des attaques ciblées contre les outils de développement économique et social créés à l'initiative des organisations syndicales ;

Considérant que le dernier budget contient des mesures visant spécifiquement les fonds de travailleurs, dont Fondation CSN, par l'abolition du crédit d'impôt fédéral de 15 % ;

Considérant que la disparition du crédit d'impôt fédéral aura un impact important sur l'économie québécoise notamment sur l'accessibilité au financement des PME québécoises nécessaire au maintien et la création d'emplois ;

Considérant que cette mesure rend moins avantageuse pour les personnes à revenu modeste la souscription à un fonds de travailleurs, alors que celle-ci représente souvent, pour elles, le seul moyen d'épargner pour la retraite ;

Considérant que plus de 50 % des actionnaires de Fondation CSN sont des membres des syndicats CSN provenant de tous les conseils centraux et fédérations

Il est proposé par Denis Gervais

Appuyé par Stéphane Châtelain

C13-041

Que le Conseil central de la Montérégie – CSN et ses membres :
Appuient Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, dans sa démarche d'exiger du gouvernement de renoncer à l'abolition du crédit d'impôt de 15 % ;
et recommandent aux syndicats d'encourager leurs membres à signer la pétition et à envoyer la carte postale destinée au ministre Flaherty.

ADOPTÉ

QUESTION DE PRIVILÈGE

Association communautaire d'emprunt de la Rive-Sud (ACERS)

Présentation par Ginette Pelchat

Il est proposé par Hélène Côté
Appuyé par Alain Ricard

C13-042

Que le conseil central invite ses syndicats à contribuer à la campagne de souscription 2013 de l'ACERS.

ADOPTÉ

QUESTION DE PRIVILÈGE

Monument de Michel-Chartrand

Présentation par Normand Brouillette et Armand Vaillancourt

Il est proposé par Pierre Fortin
Appuyé par Jacques Lanciault

CE13-043

Que le conseil central et ses syndicats affiliés contribuent à la campagne de souscription volontaire pour appuyer le projet d'Armand Vaillancourt considérant que le monument de Michel-Chartrand sera érigé sur le territoire de la Montérégie.

ADOPTÉ

Adoption du rapport du comité synthèse des ateliers

La présidente, Pierrette Poirier, présente les membres du comité synthèse qui est composé de Marc Laviolette, vice-président de la Fédération de la métallurgie, Jean-Yves Girard, conseiller syndical au SAMVR et Jacinthe Gagné, conseillère syndicale au SAMVR.

Proposition 1

Que les syndicats affiliés au Conseil central de la Montérégie – CSN se donnent comme priorité le recrutement et la formation des jeunes dans leur syndicat et qu'il favorise leur participation au réseau des jeunes de la région.

C13-044

Il est proposé par Mathieu Lafleur

Appuyé par Jessika Beaudoin

D'adopter la proposition numéro 1 tel que recommandé par le comité synthèse.

ADOPTÉ

Proposition 2

Que le Conseil central de la Montérégie – CSN organise dans le prochain mandat un colloque traitant de la préoccupation de la place des jeunes dans nos syndicats et qu'il harmonise avec les autres organismes de la CSN les événements.

C13-045

Il est proposé par Jacques Lanciault

Appuyé par Sylvie Duchesne

D'adopter la proposition numéro 2 (amendement intégré) tel que recommandé par le comité synthèse.

ADOPTÉ

Proposition 3

Que le Conseil central de la Montérégie – CSN propose des solutions afin de contrer le décrochage scolaire en s'inspirant de projets travail-étude et que les syndicats qui souhaitent entreprendre des initiatives afin de promouvoir le transfert des connaissances participent à ce projet.

C13-046

Il est proposé par Mélanie Gariépy

Appuyé par Rolland Piché

D'adopter la proposition numéro 3 tel que recommandé par le comité synthèse.

ADOPTÉ

Proposition 4

Que le Conseil central de la Montérégie – CSN fasse des démarches auprès de la CSN et du Centre Saint-Pierre, afin de développer une session de formation accessible et adaptée au besoin des membres de nos syndicats concernant la préparation à la retraite.

C13-047

Il est proposé par Richard Léveillé

Appuyé par Hélène Côté

D'adopter la proposition numéro 4 (amendement intégré) tel que recommandé par le comité synthèse.

ADOPTÉ

Proposition 5

Que le Conseil central de la Montérégie – CSN par son comité de santé et de sécurité au travail répertorie, auprès des syndicats, les besoins en terme de soutien et de formation de leur comité.

C13-048

Il est proposé par Stéphane Châtelain

Appuyé par Michael Perron-Côté

D'adopter la proposition numéro 5 tel que recommandé par le comité synthèse.

ADOPTÉ

AMENDEMENT

C13-049

Il est proposé par Osane Bernard

Appuyé par Stéphanie Bougie

D'adopter l'amendement suivant à la proposition numéro 5 :

Ajouter à la fin de la proposition : **, et ce dès l'automne 2013.**

ADOPTÉ

Proposition 6

Que le Conseil central de la Montérégie – CSN travaille, avec les syndicats, à bâtir leur comité de santé et de sécurité au travail et qu'ils intègrent cette préoccupation dans leur plan de travail sur la vie syndicale.

C13-050

Il est proposé par Nicky St-Roch

Appuyé par Mario Leboeuf

D'adopter la proposition numéro 6 tel que recommandé par le comité synthèse.

ADOPTÉ

Proposition 7

Que le Conseil central de la Montérégie – CSN organise un colloque en santé et sécurité au travail afin de nous outiller et nous permettre d'aider nos membres à réintégrer leur travail à la suite d'une lésion psychologique.

C13-051

Il est proposé par Johane Collard

Appuyé par Karine Marleau

D'adopter la proposition numéro 7 tel que recommandé par le comité synthèse.

ADOPTÉ

Proposition 8

Que les syndicats affiliés au Conseil central de la Montérégie – CSN s'engagent, sur la base de valeurs d'entraide, à poser des gestes envers leurs collègues de travail en participant activement au projet « Une chaîne d'entraide ».

C13-052

Il est proposé par Pierrette Morin

Appuyé par Antonio Ortiz

D'adopter la proposition numéro 8 tel que recommandé par le comité synthèse.

ADOPTÉ

Proposition 9

Que les syndicats affiliés au Conseil central de la Montérégie – CSN s’engagent à continuer de développer des réseaux d’entraide dans leur milieu de travail en dispensant la formation « Un réseau d’entraide dans mon syndicat ». De plus, le Conseil central de la Montérégie – CSN encourage les syndicats à poursuivre leur formation en s’inscrivant à la nouvelle session « Sentinelle ».

C13-053

Il est proposé par Jean Mercier

Appuyé par Michel Pietrantonio

D’adopter la proposition numéro 9 tel que recommandé par le comité synthèse.

ADOPTÉ

Proposition 10

Que le Conseil central de la Montérégie – CSN et ses syndicats affiliés s’engagent à participer activement aux campagnes annuelles de financement de Centraide.

C13-054

Il est proposé par Nancy Boucher

Appuyé par Jacques Lanciault

D’adopter la proposition numéro 10 tel que recommandé par le comité synthèse.

ADOPTÉ

Proposition 11

Que l’on mandate le comité de condition féminine du conseil central à poursuivre ses alliances avec les groupes de femmes autochtones sur notre territoire.

C13-055

Il est proposé par Gisèle Gince

Appuyé par Stéphanie Bougie

D’adopter la proposition numéro 11 tel que recommandé par le comité synthèse.

ADOPTÉ

Proposition 12

Que le Conseil central de la Montérégie – CSN s’engage à défendre le libre-choix pour que l’avortement soit accessible et de qualité pour celles qui en décident ainsi ;
Que le Conseil central de la Montérégie – CSN mette en place un comité de veille, en lien avec les organismes régionaux œuvrant pour la défense du libre-choix, afin de diffuser l’information et de participer aux campagnes et actions en appui au droit à l’avortement ;
Que le Conseil central de la Montérégie – CSN collabore avec les groupes canadiens de femmes luttant pour le maintien des établissements et organismes pro-choix, et ce, dans toutes les régions du pays.

C13-056

Il est proposé par Jacques Lachance

Appuyé par Annie Charland

D’adopter la proposition numéro 12 tel que recommandé par le comité synthèse.

ADOPTÉ

Proposition 13

Que le Conseil central de la Montérégie – CSN et ses syndicats affiliés s’engagent à :
Participer aux consultations organisées par la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF), dans la région, afin de convenir des revendications à présenter aux gouvernements du Québec et du Canada ;
Informers les syndicats affiliés au conseil central de tous les développements et les actions réalisées par les militantes de la Marche mondiale des femmes dans d’autres pays, et ce, afin de soutenir leurs luttes.

C13-057

Il est proposé par Sylvie Duchesne

Appuyé par Stéphanie Bougie

D’adopter la proposition numéro 13 tel que recommandé par le comité synthèse.

ADOPTÉ

Proposition 14

Que le Conseil central de la Montérégie – CSN fasse des travaux pour connaître l'impact réel des énergies renouvelables et de l'énergie verte sur l'environnement et qu'il fasse rapport lors d'une prochaine instance.

C13-058

Il est proposé par Denis Allard

Appuyé par Stéphane Brunet

D'adopter la proposition numéro 14 tel que recommandé par le comité synthèse.

ADOPTÉ

AMENDEMENT

C13-059

Il est proposé par Karine Marleau

Appuyé par Michel Daigle

D'apporter l'amendement suivant à la proposition 14 :

De biffer « fasse des travaux » et le remplacer par « poursuivre des travaux ».

REJETÉ

Proposition 15

Que le Conseil central de la Montérégie – CSN actualise au besoin le Bottin environnemental.

C13-060

Il est proposé par Chantal Spooner

Appuyé par France Théoret

D'adopter la proposition numéro 15 tel que recommandé par le comité synthèse.

ADOPTÉ

AMENDEMENT

C13-061

Il est proposé par France Laniel

Appuyé par Brigitte Leduc

D'apporter l'amendement suivant à la proposition 15 :
Ajouter après « environnemental » : et en fasse la promotion.

ADOPTÉ

Proposition 16

Que le Conseil central de la Montérégie – CSN s'inscrive dans les travaux de mise en œuvre des recommandations et qu'il incite ses syndicats affiliés à s'engager dans les nouvelles façons de faire qui seront graduellement mises en place à la suite des travaux sur l'organisation du soutien et la dispensation des services au sein de toute la CSN.

C13-062

Il est proposé par Marc Perron
Appuyé par Michael Perron-Côté

D'adopter la proposition numéro 16 tel que recommandé par le comité synthèse.

ADOPTÉ

AMENDEMENT

C13-063

Il est proposé par Sylvie Lachambre
Appuyé par Pierrette Morin

D'apporter l'amendement suivant à la proposition 16 :
Biffer « incite ses syndicats affiliés à s'engager » et remplacer par « présente aux syndicats affiliés les nouvelles façons de faire ».

REJETÉ

Proposition distincte 1

Atelier 1

Que dans l'éventualité de modifications à la composition du comité exécutif, que l'on mette sur pied un comité de travail qui aura pour mandat d'organiser une consultation auprès des syndicats et de produire un rapport d'analyse à l'exécutif. L'exécutif proposera ses propositions de changement au congrès régulier ou spécial.

C13-064

Il est proposé par Pierre Darveau

Appuyé par Julie Thibeault

D'adopter la proposition distincte numéro 1

ADOPTÉ

Proposition distincte 2

Atelier 5

Que le Conseil central de la Montérégie – CSN et la CSN prennent position contre les gaz de schiste et les éoliennes et donnent son appui au ministre de l'Environnement.

C13-065

Il est proposé par Catherine Derome

Appuyé par Julie Thibeault

D'adopter la proposition distincte numéro 2

REJETÉ

Proposition distincte 3

Atelier 5

Que le Conseil central de la Montérégie – CSN s'engage à trouver des pistes de solutions pour donner des services adéquats aux syndicats qui proviennent des secteurs atypiques.

C13-066

Il est proposé par Huguette Marcotte

Appuyé par Mario Lebeuf

D'adopter la proposition distincte numéro 3

ADOPTÉ

Installation des offcières et officiers

La présidente des élections Diane David procède à l'installation du comité exécutif élu conformément à la procédure établie des Statuts et règlements du conseil central.

Présidence : Annette Herbeuval
Secrétaire-trésorier : Richard Mallette
Vice-présidence Rive-Sud : Pierre Darveau
Vice-présidence Sorel : Robert Morand
Vice-présidence Saint-Hyacinthe : Michel Daigle
Vice-présidence Granby : Steve Carter
Vice-présidence Saint-Jean : Fernande Lévesque
Vice-présidence Suroît : Mathieu Lafleur

Autorisation des signataires du conseil central

Il est proposé par Richard Léveillé
Et appuyé par Gisèle Gince

C13-067

Que les personnes élues à la présidence et au secrétariat-trésorerie du conseil central et une des vice-présidences désignée par le comité exécutif soient autorisées à signer les chèques, billets et autres effets de commerce au nom du Conseil central de la Montérégie-CSN.

ADOPTÉ

Allocution de la présidente du conseil central

La présidente, Annette Herbeuval, s'adresse aux congressistes et remercie toutes les personnes qui ont fait que ce congrès a été un succès.

Ajournement du congrès

Il est proposé par Michel Pietrantonio
Et appuyé par Jean Mercier

C13-068

D'ajourner le 7^e congrès du Conseil central de la Montérégie – CSN.

ADOPTÉ

Clôture du congrès à 12 h 45, le vendredi 24 mai 2013.



Pierrette Poirier
Présidente



Richard Mallette
Secrétaire-trésorier